



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-90611>

Département(s) de publication : **13, 04, 05, 06, 83, 84**

Annonce n° **24-90611**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : CCI-Aix-Marseille-Provence

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Affaires économiques

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Exploitation et maintenance multi technique des installations de la CCIAMP et de la SASU l'Anse de la Réserve

Description : Le présent marché a pour objet des prestations d'exploitation et de maintenance multi technique des installations pour les besoins des bâtiments de la CCI Métropolitaine Aix-Marseille-Provence et de sa filiale la SASU Anse de la Réserve. Dans le cadre du contrat, le Titulaire devra assurer la gestion, le pilotage et la réalisation d'un certain nombre d'activité de maintenance et d'exploitation des sites de la CCI Métropolitaine Aix-Marseille-Provence et de sa filiale la SASU Anse de la Réserve afin qu'elles puissent accomplir, dans les meilleures conditions, leurs obligations de sécurité, disponibilité, hygiène, confort et image.

Identifiant de la procédure : 2c25f76b-bb7b-45ac-8843-d688daa3d944

Identifiant interne : 24-M-S3Y-036

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

Principales caractéristiques de la procédure : La procédure de passation utilisée est l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 50800000 Services divers d'entretien et de réparation

Nomenclature supplémentaire (cpv): 50324200 Services de maintenance préventive

Nomenclature supplémentaire (cpv): 50700000 Services de réparation et d'entretien d'installations de bâtiments

Nomenclature supplémentaire (cpv): 42510000 Échangeurs de chaleur, matériel de climatisation et de réfrigération et matériel de filtration

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 3,100,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Le présent contrat est un accord-cadre mono-attributaire composite. Il s'exécute pour partie par des prestations traitées à prix forfaitaire annuel sur la base d'une décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF) et pour partie, pour les prestations à prix unitaires fixés dans un Bordereau des prix unitaires (BPU), au moyen de bons de commande émis par le pouvoir adjudicateur sans négociation ni remise en concurrence en application des articles L2125-1, R2162-1 à R2162-6 et R2162-13 à R2162-14 du Code de la commande publique. L'accord-cadre sera exécuté principalement par des prestations forfaitaires, étant précisé que les prestations à prix unitaires correspondent, d'une part, à de la main d'œuvre qualifiée et à des prestations supplémentaires non incluses dans le forfait et d'autre part à l'achat et au remplacement de fournitures ou consommables non compris dans le forfait (dont le prix unitaire est supérieur à 300€ HT) qui s'avèreraient défectueux au cours de l'exploitation et de la maintenance. Conformément à l'article R2162-4 du Code de la commande publique, la partie à bons de commande est conclue sans minimum et avec un maximum de 375 000 € HT annuel (soit de 1 500 000 €HT sur la durée totale du marché si reconductions) réparti comme suit entre les membres du groupement : - Montant maximum annuel pour la CCI AMP : 367 500 € HT - Montant maximum annuel pour la SASU Anse de la Réserve : 7 500 € HT

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Les motifs d'exclusion sont indiqués dans le DCE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Exploitation et maintenance multi technique des installations de la CCIAMP et de la SASU l'Anse de la Réserve.

Description : Le présent marché a pour objet des prestations d'exploitation et de maintenance multi technique des installations pour les besoins des bâtiments de la CCI Métropolitaine Aix-Marseille-Provence et de sa filiale la SASU Anse de la Réserve.

Identifiant interne : 24-M-S3Y-036

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50800000 Services divers d'entretien et de réparation

Nomenclature supplémentaire (cpv): 50324200 Services de maintenance préventive

Nomenclature supplémentaire (cpv): 50700000 Services de réparation et d'entretien d'installations de bâtiments

Nomenclature supplémentaire (cpv): 42510000 Échangeurs de chaleur, matériel de climatisation et de réfrigération et matériel de filtration

Options :

Description des options : En application des dispositions de l'article R2122-7 du Code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de passer un marché négocié avec le titulaire pour des prestations similaires, sans publicité préalable et sans mise en concurrence. Ce nouveau marché devra être conclu dans les trois ans à compter de la notification du présent marché.

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 3,100,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent contrat est conclu pour une durée initiale de deux (2) ans à compter de la présente notification du marché. Il est reconductible, par décision expresse du pouvoir adjudicateur, deux fois pour une période de 1 an, soit pour une durée totale de quatre (4) ans. Le pouvoir adjudicateur s'engage à se prononcer sur une éventuelle reconduction dans un délai minimal de 3 mois avant la fin de la période initiale du marché. Le titulaire ne pourra pas s'opposer à la reconduction décidée expressément par le pouvoir adjudicateur. Le titulaire ne pourra prétendre à aucune indemnité en cas de non-reconduction du contrat. La notification sera adressée au titulaire du contrat dans un délai suffisant permettant une phase de recouvrement minimum qui court du 4 au 24/11/2024 pour une prise en charge de démarrage des prestations de maintenance le 25 novembre 2024.

5.1.7 Marché public stratégique

Critères marchés publics écologiques : Critères applicables aux marchés publics écologiques de l'UE

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Nom : Renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise

Description : Les documents attendus sont précisés à l'article 5.1 du Règlement de consultation

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise

Description : Les documents attendus sont précisés à l'article 5.1 du Règlement de consultation

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise

Description : Les documents attendus sont précisés à l'article 5.1 du Règlement de consultation

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations apprécié au regard du montant total HT de la DPGF et du DQE selon la pondération des sous critères indiqués à l'article 8.2 du Règlement de consultation

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Aspects qualitatifs appréciés au regard des éléments de réponse apportés dans le cadre de mémoire technique concernant les sous-critères indiqués à l'article 8.2 du Règlement de consultation

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Aspects RSE et développement durable appréciés au regard des éléments de réponse apportés dans le cadre de mémoire technique (article 8.2 du Règlement de consultation)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2593537&orgAcronyme=l2m>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2593537&orgAcronyme=l2m>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 25/09/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 120 Jour

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 25/09/2024 à 14:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Informations relatives aux délais de recours : Ces éléments sont indiqués au sein de l'article 10.2 du Règlement de consultation

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Marseille

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Marseille

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CCI-Aix-Marseille-Provence

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : CCI-Aix-Marseille-Provence

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Marseille

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : CCI-Aix-Marseille-Provence

Numéro d'enregistrement : 18130002100019

Département : Bouches-du-Rhône

Adresse postale : Palais de la Bourse CS21856

Ville : Marseille Cedex 01

Code postal : 13221

Pays : France

Adresse électronique : marchespublics@cciamp.com

Téléphone : 0491393390

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Marseille

Numéro d'enregistrement : 17130005600024

Département : Bouches-du-Rhône

Adresse postale : 31 rue Jean-François Leca

Ville : Marseille Cedex 2

Code postal : 13235

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-marseille@juradm.fr

Téléphone : 0491134813

Adresse internet : <https://www.telerecours.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : cea4b56c-374e-4c06-8f5c-ca33e5234c56 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 31/07/2024 à 16:58

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 31/07/2024